

# Annales de Géographie



## APPEL À TEXTES

### Recherches sur projet et pratiques des chercheur.e.s en géographie

Projet de numéro thématique coordonné par Nathalie Bernardie-Tahir et Étienne Cossart

#### Calendrier

##### Résumé pour le 4 avril 2022

Les auteur-riche-s envoient une proposition d'articles de 3000 caractères maximum contenant un titre provisoire et mentionnant les coordonnées de l'auteur-riche et son affiliation institutionnelle. Les textes sont à envoyer avant le 4 avril 2022 à la rédaction de la revue : [annaes-de-geo@armand-colin.fr](mailto:annaes-de-geo@armand-colin.fr)

La sélection des résumés retenus pour une proposition d'article sera effectuée par les coordinateurs et le comité de rédaction ; les auteur-riche-s seront prévenu-e-s de la suite donnée à leur texte à la mi-avril.

##### Article complet pour le 05 septembre 2022

Les auteur-riche-s dont la proposition de résumé aura été retenue par le comité de rédaction auront jusqu'au 05 septembre 2022 pour envoyer la version complète de leur article. Elles-ils veilleront à respecter les standards de la revue (voir conseils aux auteurs : [https://www.revues.armand-colin.com/sites/default/files/ag\\_conseils\\_aux\\_auteurs\\_0.pdf](https://www.revues.armand-colin.com/sites/default/files/ag_conseils_aux_auteurs_0.pdf)).

Chaque texte sera ensuite transmis à deux relecteurs de manière anonyme, conformément aux principes de l'évaluation des textes au sein de la revue (voir conseils aux auteurs).

##### Le numéro sera publié en 2023

Pour tout question, contacter la rédaction : [annaes-de-geo@armand-colin.fr](mailto:annaes-de-geo@armand-colin.fr)

Depuis le début des années 1980 en France, le monde de la recherche en général et en sciences humaines et sociales (SHS) en particulier a été traversé par une évolution profonde et semble-t-il irréversible de ses modalités de structuration, de production et de financement. Longtemps réalisée de manière individuelle, voire solitaire, autour d'une thématique décidée le plus souvent par un.e chercheur.e, et financée sur la base de crédits budgétaires récurrents, la recherche s'est profondément transformée en s'inscrivant dans des stratégies de laboratoire clairement identifiées et évaluées, en privilégiant une approche par équipe-projet et en obtenant des financements à partir de réponses à des appels d'offres.

Deux raisons principales permettent de saisir ce changement de paradigme. Considérée de plus en plus comme une source de production de connaissances et d'innovations utiles pour la société, la recherche publique s'est progressivement vue assignée un impératif de « relevance » (L. K. Hessels, H. Van Lente et al., 2009, p.388) susceptible de contribuer directement au développement des sociétés et de permettre à la France d'être compétitive dans « la bataille pour l'intelligence » (Frances & Le Lay, 2012, p.7). Le processus très normatif qui encadre l'évaluation des projets de recherche, leur stricte sélection, et le contrôle régulier qui est exercé tout au long de leur réalisation répond ainsi à cette injonction de performance et d'excellence qui est désormais adressée à la recherche.

Par ailleurs, ce mode de financement sur projet s'inscrit dans un contexte de stagnation, voire de régression des crédits récurrents qu'il permet de pallier en partie, aboutissant à une véritable « contractualisation » de la recherche (Hubert & Louvel, 2012 ; Renaud, 2012). Ainsi, si la part du financement sur projet de la recherche publique était inférieure à 10% en 1982, elle est de 25% en 2018<sup>1</sup>, émanant d'organismes financeurs de plus en plus nombreux et diversifiés. La tendance ne fait que s'amplifier aujourd'hui, notamment depuis la mise en place de la Loi de Programmation de La Recherche (LPPR) en 2020 qui consacre le mode de recherche sur projet, en positionnant notamment l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) comme financeur principal de l'enseignement supérieur français auquel elle apporte le tiers des ressources contractuelles totales.

Cette transformation radicale du modèle de structuration de la recherche a soulevé un grand nombre d'interrogations et de critiques, particulièrement au sein du monde des SHS, certes plus tardivement touché par cette évolution que les sciences expérimentales, mais pour lequel ces nouvelles modalités introduisent une profonde rupture épistémologique et idéologique. Si le principe de financement sous la forme de crédits récurrents est loin d'être idéal, entraînant un risque de saupoudrage des moyens susceptible d'accentuer le manque de lisibilité et de visibilité des recherches développées en SHS, la logique de l'appel à projet fait émerger de graves inquiétudes, tant sur le plan éthique, que politique, scientifique et opérationnel. Outre le resserrement thématique que ce processus introduit en privilégiant des axes « bankable » et d'autres qui le sont moins ou pas, l'appel à projet valorise fortement la recherche appliquée au détriment d'une recherche plus exploratoire ou incertaine. Par ailleurs, celui-ci impose des critères, des attendus et des exigences qui enferment la recherche dans un cadre formaté et contraignant qui bride dans une certaine mesure créativité et innovation. Sur le plan institutionnel, la logique du projet tend à s'imposer à la logique de laboratoire qui, en France tout particulièrement, était jusqu'alors le garant d'une stratégie scientifique collective, assurant un rôle de protection des équipes et de redistribution des

---

<sup>1</sup> [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T622/le\\_financement\\_des\\_activites\\_de\\_recherche\\_et\\_developpement\\_de\\_la\\_recherche\\_publique/#ILL\\_EESR14\\_R\\_46\\_01](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T622/le_financement_des_activites_de_recherche_et_developpement_de_la_recherche_publique/#ILL_EESR14_R_46_01)

moyens (Hubert & Louvel, 2012). Une telle démarche conduit dès lors à un transfert du pilotage scientifique vers les responsables de projet (Jouvenet, 2011), à la remise en cause corollaire des hiérarchies internes et donc à l'implosion de la cohérence/cohésion des équipes ainsi qu'à la fragilisation des postes et des statuts.

Ces différents éléments ont déjà été partiellement analysés dans un certain nombre de travaux de recherche en sciences sociales, soulignant ici les enjeux politiques de l'évolution actuelle de la recherche publique (Frances & Le Lay, 2012), là la problématique de l'évaluation de la recherche (Louvel, 2012 ; servais, 2011 ; Touret et al., 2019), des décalages temporels entre le temps long de la recherche et le temps plus court du projet (Schultz, 2013 ; Gosselain, 2011 ; Noûs, 2020), ou encore la question du financement de la recherche sur projets (Signoles, 2017 ; Roddaz, 2017), notamment au travers d'analyses critiques sur certains dispositifs types ANR (Fayol, 2017 ; Giry et al., 2017).

Ce qui paraît moins documenté en revanche, malgré quelques publications éparses (Piponnier, 2014 ; Trouche et al., 2014), c'est l'impact de la recherche sur projet sur le travail et les pratiques des chercheurs en sciences sociales, et plus particulièrement des géographes. En quoi ces nouvelles règles influencent-elles les contenus et les modalités d'exercice de la recherche en géographie ? Dans quelle mesure la double notion de « projet » et « d'équipe », qui imprègne la manière d'envisager la recherche aujourd'hui, modifie-t-elle les pratiques de la recherche, de sa conception à sa réalisation ?

Ce numéro ambitionne ainsi de saisir ce que ces nouvelles modalités de la recherche imposées depuis ces dernières années en géographie, impliquent dans l'évolution du travail quotidien des chercheurs, mais également dans leur manière d'intégrer ou de gérer une équipe, de construire leur méthodologie, de faire du terrain ou d'ajuster les temporalités du projet avec celles de la recherche. Trois pistes de réflexion seront ici privilégiées.

- Au quotidien, les chercheurs géographes tendent à se transformer en chargés de projet. Sortes « d'entrepreneurs en géographie », ils passent une partie de leur temps de travail à alterner entre des tâches administratives « stratégiques » (travail de veille/montage de projets, recherche de partenaires, réseautage, lobbying, etc.) et des tâches plus routinières (justification des dépenses, organisation de séminaires d'équipes, compte-rendu d'avancement, etc.) qui deviennent de plus en plus chronophages à mesure que les exigences des organismes financeurs se renforcent sur le plan du suivi financier et opérationnel des projets (Neyland, 2007). Cette nouvelle division du travail au sein des laboratoires produit des catégories binaires de chercheurs : ceux qui décrochent des financements sur projets et ceux qui ne sont pas financés, ceux qui font la recherche et ceux qui en construisent les cadres, alimentant ainsi tensions, clivages et sentiments de frustrations.

- Pour répondre aux cahiers des charges imposés par les appels d'offre, chaque projet de recherche est animé par une équipe composée de chercheurs aux statuts (chercheurs, doctorants, post-doctorants), disciplines (sciences sociales et sciences expérimentales, ou bien diverses sciences sociales : économie/anthropologie/histoire/sociologie) et parfois origines géographiques distinctes (Signoles, 2017), auxquels peuvent s'ajouter des partenaires (publics ou privés) extérieurs au monde de la recherche. Le pilotage de ces équipes, éclectiques et temporaires, regroupant des cultures scientifiques, des approches méthodologiques et des univers très disparates, représente souvent une gageure pour le

porteur du projet comme pour ses membres. Comment faire fonctionner l'approche multi-partenariale (public/privé) imposé par certains appels à projets ? Les attendus sont-ils les mêmes ? Comment faire dialoguer efficacement et heuristiquement les disciplines et instaurer une véritable inter-disciplinarité qui ne soit pas de façade et qui soit autre chose que la juxtaposition d'intérêts disciplinaires cloisonnés (Aspe et *al.*, 2018) ? Au sein même de la géographie, la valorisation de l'inter/intra-disciplinarité exigée dans la plupart des appels à projet est-elle à même d'améliorer le dialogue entre les deux versants expérimental et social, quantitatif et qualitatif, ou bien au contraire constitue-t-elle une pierre d'achoppement supplémentaire ?

Ce questionnement se retrouve sur le terrain avec lequel les géographes entretiennent une relation qui a certes beaucoup fluctué dans le temps, mais qui n'en reste pas moins « l'étalon auquel chacun rapporte ses pratiques » (Calbérac, 2010, p.250). Si ces derniers l'ont en effet longtemps pratiqué de manière individuelle et solitaire, surtout dans le cadre de méthodes qualitatives privilégiant l'observation, l'approche immersive et la technique de l'entretien, créant ainsi des conditions de relative confidentialité avec les enquêtés.e.s, ils doivent aujourd'hui repenser leur terrain en équipe, inventer de nouvelles pratiques collectives capables de ménager la relation privilégiée de l'enquêteur à l'enquêté tout en fonctionnant de manière collégiale. Plus particulièrement, la gestion sur le terrain d'une équipe de recherche plurielle dans ses disciplines, ses méthodologies, ses sensibilités, voire ses légitimités scientifiques est d'autant plus complexe que le nombre de chercheurs est élevé et que les attendus et enjeux ne sont pas les mêmes.

Les contributions à ce numéro thématique pourront s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes suggérés, en développant des approches théoriques et/ou empiriques, en présentant des études de cas ou des retours d'expérience de recherches sur projet, que ce soit en France ou à l'étranger, ou en proposant des articles ayant une portée comparatiste entre des expériences de recherches menées sur/ou hors projet.

## **Bibliographie**

ASPE, C., JACQUE, M., 2018, « D'une démarche interdisciplinaire porteuse de critique à l'intégration de la critique par l'interdisciplinarité ? », *Revista Ideação*, Universidade Estadual de Feira de Santana (Brésil), Letras e Saúde. v. 20 n°1, p.65-75, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02284222>

CALBERAC, Y., 2010, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*. Thèse de Géographie, Université Lumière - Lyon II, 392 p.

FAYOL, M., 2017, « L'ANR et la recherche en sciences cognitives », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 47-1 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 22 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mcv/7541>

FRANCES J., LE LAY S., 2012, « Qui veut la peau de la recherche publique ? », *Mouvements*, 2012/3 (n° 71), p. 7-11. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-3-page-7.htm>

GIRY, J., SCHULTZ, E., 2017, « L'ANR en ph(r)ase critique. Figures et déterminants de la critique d'un dispositif de financement », *Zilsel*, 2017/2 (N° 2), p. 63-96. URL: <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2017-2-page-63.htm>

GOSELAIN, O. P., 2011, « Slow Science – La désexcellence », *Uzance*, volume 01, p. 129-140.

Texte disponible [en ligne] :

[https://www.researchgate.net/publication/268345108\\_Slow\\_Science\\_-\\_La\\_desexcellence/link/553b55be0cf29b5ee4b67742/download](https://www.researchgate.net/publication/268345108_Slow_Science_-_La_desexcellence/link/553b55be0cf29b5ee4b67742/download)

HESSELS, L. K., VAN LENTE, H., et al., 2009, « In search of relevance: the changing contract between science and society », *Science and Public Policy*, 36(5).

HUBERT, M., & LOUVEL, S., 2012. « Le financement sur projet : quelles conséquences sur le travail des chercheurs ? », in *Mouvements*, La Découverte, 2012/3, n° 71, p. 13 à 24.

LOUVEL, S., (dir.), 2012, « L'évaluation de la recherche : pour une réouverture des controverses », *Quaderni*, Maison des Sciences de l'Homme, n° 77, hiver 2011-2012, 130 p.

NEYLAND, D., 2007, « Achieving Transparency: The Visible, Invisible and Divisible in Academic Accountability Networks », *Organization*, 14(4), 2007, p. 499-516.

NOUS, C., 2020, « Slow Science – la désexcellence », *Genèses*, 2020/2 (n° 119), p. 199-208. URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2020-2-page-199.htm>

PIPONNIER, A., 2014, « Le projet dans les pratiques de recherche. Pour un retour réflexif et critique sur nos engagements », *Sciences de la société* [En ligne], 93 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sds/2365>

RENAUD, C., 2012, « L'émergence de la recherche contractuelle : vers une redéfinition du travail des chercheurs ? », *Mouvements*, 71, 66-79, <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-3-page-66.htm>

RODDAZ, J.-M., 2017, « Le financement de la recherche sur projets : pourquoi et comment ? », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 47-1 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mcv/7539>

SCHULTZ, E., 2013, « Le temps d'un projet », *Temporalités* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 19 décembre 2013, URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/2563>

SERVAIS P. (éd) 2011 - *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales : Regards de chercheurs*. Louvain-la-Neuve : Editions Bruylant-Académia.

SIGNOLES, P., 2017, « Avantages et inconvénients du système de financement de la recherche sur projet », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 47-1 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 22 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mcv/7545> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mcv.7545>

TOURET, R., MEINARD, Y., PETIT, J.-C. et al., 2019, « Cartographie descriptive du système national français du financement de la recherche sur projet en vue de son évaluation », *Innovations*, 2019/2 (N° 59), p. 205-241. URL : <https://www.cairn.info/revue-innovations-2019-2-page-205.htm>

TROUCHE, D., COURBIERES, C., 2014, « La recherche sur projet en sciences humaines et sociales : lieux, stratégies et contenus », *Sciences de la société* [En ligne], 93 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2016. URL : <http://journals.openedition.org/sds/2284>